

Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Polangis et du quai de la Marne



Association loi 1901, créée en 1975, apolitique, ayant pour but, dans les quartiers de POLANGIS et du QUAI DE LA MARNE à JOINVILLE LE PONT :

- > Préservation du caractère résidentiel
- > Conservation de la vocation d'habitations basses avec jardin
- Protection des <u>espaces verts</u>
- > Sauvegarde contre toute dérogation et extension de droit d'origine privée ou collective
- > Développement harmonieux de la qualité de la vie
- Ester en justice devant toutes juridictions, tant judiciaires qu'administratives, pour assurer le respect dû à l'objet social de l'association, et pour assurer le respect des diverses réglementations régissant nos deux quartiers, réglementations tant nationales que régionales, départementales ou communales.



PLUI

Participation à la Concertation

Un dossier complet remis par l'ASEP au Commissaire Enquêteur





ANAS Une vente à surveiller ...







Une vente à surveiller ...

ANAS









Une vente à surveiller ...

ANAS







PMI

Projet de construction à surveiller



Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 - Agréée au titre des articles L 121-8 et L 160-1 du Code de l'Urbanisme et de l'article 40 de la loi 76.629 du 10 Juillet 1976 relative à la protection de la nature 11 AVENUE DE DIANE – 94340 JOINVILLE-LE-PONT - www.asep-joinville.fr



Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Polangis et du quai de la Marne Projet de construction à surveiller...

PMI





PMI

Projet de construction à surveiller ...

Projet
Provisoire
présenté le
30/06/2023

(Nous Attendons le Permis)





PMI

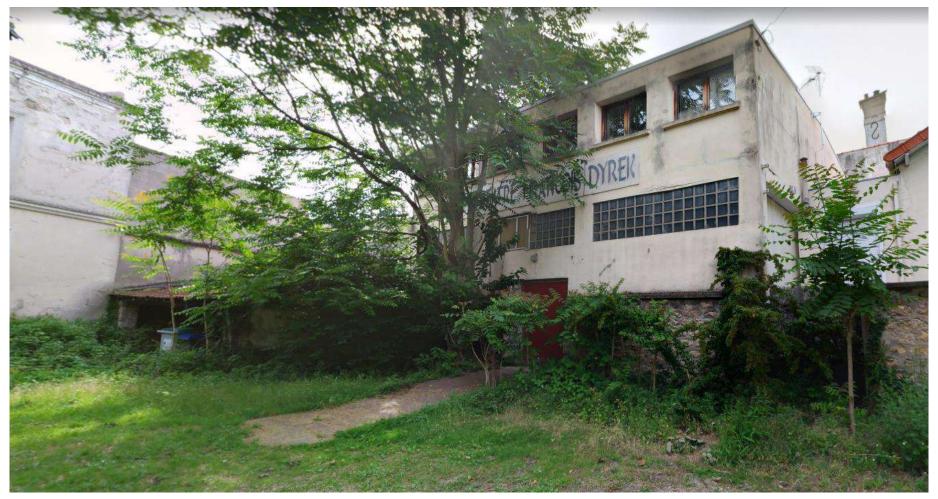
Projet de construction à surveiller ...







Théâtre DYREK Un projet immobilier à venir





Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Polangis et du quai de la Marne Projet de construction à surveiller...

Le Parisien

Joinville-le-Pont : le théâtre associatif François-Dyrek tire définitivement le rideau

Le propriétaire a vendu le terrain à un promoteur immobilier signant la fin d'une aventure commencée en 2001. Ce mardi, en conseil municipal les élus doivent en débattre. L'opposition réclame la municipalisation des lieux.







Une histoire qui se termine...

Dyrek













Association pour la Sauvegarde de l'Environnement de Polangis et du quai de la Marne Projet de construction à surveiller...

Dyrek





Publicités sauvages Demandes de retrait







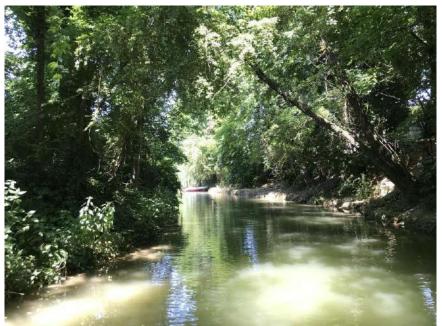


Canal de Polangis Rappel des bonnes pratiques en ZONE N

Le canal de Polangis et ses berges sont classés dans le plan local d'urbanisme en **ZONE N**, **secteur naturel** de la commune.

Un site classé Zone N possède des qualités en matière de faune et de flore qui nécessitent d'être protégées de l'urbanisation. L'autorité territoriale lui reconnaît un intérêt environnemental certain et souhaite préserver ainsi son caractère naturel. Il n'a donc pas vocation à être urbanisé et à recevoir des constructions.









Canal de Polangis

Les **arbres et plantes** contribuent au **maintien des berges** et limitent leur érosion. ils sont source d'**ombrage**, de fraîcheur et de contrôle de la température de l'eau ; ils **freinent la prolifération** des végétaux aquatiques qui apprécient les fortes luminosités et permettent le maintien et la **reproduction** de la **faune aquatique** (poissons, insectes...) et **volante** (Cygnes, Héron, ...).

Tout projet d'aménagement de berge doit faire l'objet de déclaration préalable en Mairie.







Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 - Agréée au titre des articles L 121-8 et L 160-1 du Code de l'Urbanisme et de l'article 40 de la loi 76.629 du 10 Juillet 1976 relative à la protection de la nature 11 AVENUE DE DIANE – 94340 JOINVILLE-LE-PONT - www.asep-joinville.fr



Ecrans Anti-bruit A4/A86 Un combat de 40 ans ...



🚧 [Remplacement des panneaux - Autoroute]

Durant le mois d'août, la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France a procédé au remplacement de panneaux d'insonorisation sur l'autoroute A4. Au total 410 vitres ont été posées.

Le chantier est terminé, les voies seront libérées en début de nuit.







Projet de Forêt urbaine L' ASEP a participé à la consultation





Le « Petit Robinson »

Détruit ... Mais quel Futur ?













ne page de l'histoire des guinguettes se tourne

e-Pont, Coteg a réalisé les travaux de démolition et de mise en

a Guinquette Le Petit Robinson, figure emblématique des « nuits

las Rat de Cocquard eur du Développement

Joinville-le-Pont : un nouveau souffle pour le Petit Robinson, temple fané des guinguettes en bords de Marne

L'établissement ouvert en 1911 incarne un pan d'histoire patrimonial de la ville. Vendue à cause de problèmes financiers en 2007, la guinguette s'est vite retrouvée inoccupée, tombant à l'abandon. Elle aura une seconde vie, le territoire ayant pour projet d'en faire







Petit Robinson

Ici et ailleurs

« Le Petit Robinson » sera bientôt centenaire

Cette guinguette au passé glorieux va fêter l'événement en 2004.

années folles, la joie et le plaisir de déguster le guin rais et pébliant, à l'ombre

La dansa aussi, le qua drille, la valse ou la polka puis les rythmes enjoués des accordéons Les ieux d'eau enfin et la Marn étendue paisible, où les Par siens du Front populaire venaient profiter en famille e ontro amis de leur repor dominical si chèremen

En bref, les guinguettes c'est ce petit biln de nostalgie envers une écoque où convivialité et solidanté avail

Un phénix centenaire

Mais les guinguettes, il en reste ceu, moins d'une dos zaine. Parmi elles, Le Peti Robinson exhibe aujourd'hui encore son glorieux passé e paradis sur les rives tranquilles de Joinville-Lu-Pont. Fondé en 1904 par M. Rentz dans son propre pavillon di blissement est devenu grand et têtera l'an prochain un iècle de réjoulssances. Car la respectable centensiré est. montée : nile a traversé de nades successives du rock, du funic et du disco.

dans des chemins de traverse partols, mais a toucon public forsoulelle a rouvert ses volets, sa terrasse dant à des gérants parfois aire de la guinquette. Philippe Blenchia, se plaît à en appeier la véritable vocation r lorsque l'ai repris l'établis-

File a ferme ses portes



Saint-Jean. . la plus belle

goût du jour par un Patrick Bruel, lui aussi nostalgique

des temps passés : «les

gens ont besein de retrouver

leurs racines, d'écouter la

sagesse des anglens. Écrita

I y a longtemps, ces textes

tent de belles histoires, bien

plus que les mélodies

Philippe Blanchis, Mais si

elle s'ancre dans la tradition,

l'avenir. Et prépare déjà les

festivités de son prochain

2004 sera l'année du sou-

Philippe Blanchis a fait du Petit Robinson une référence Il s'agissait d'en faire un l'eu assure les bals populaires

écoutant de la musique dans trio de musiciens (accoruna ambiance conviviale. "

de 25 personnes moins de 7 ans. Philippe Robinson une référence, Il emplote autourd'hui près de en pleine activité - qui sont parvenues à rodonner « une valse musette », remise au quinquette, « Celle-ci est dans un cadre que les resque murate, décoration hampêtre pour la salie de hal, ambiance rétro pour la salle restaurant, tout est imeginé pour satisfaire les plus

apprécient particulièrement les dégustations d'apéritifs Byrrhi et les spécialités de la maison (filets de harenge vin. etc.), tout le monde est sensible au charme et à fatmosphère du lieu. Car outre les services venir : tous les mois, la guin-

administratifs, commercial et guette organisera des soi-

à la radio, et les tribulations égale les repas sur la ter- de la bande à Bono. Les plus rasse à la belle saison. Au programme, musette bien seront recréées pour l'occasûr mals aussi jazz et variétés - car la clientéle travialitiasante. tournée dans toute la s'est peu à peu anrichie de leunes et amateurs de nou-

> tons musiciens décor et cosde village, les foires et les fastivals, les brocantes ou les nombreux projets dont fourmille Philippe Blanchis juste pour le traverser. Je ressource. » Et Philippe de

figure celui de s'arrêter en Avevron, d'aù ses arande très attaché. Par ma famille d'abord mais aussi par mes amis Lorsque le ners en faire d'énormes détours

maires sont intéressés par

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 - Agréée au titre des articles L 121-8 et L 160-1 du Code de l'Urbanisme et de l'article 40 de la loi 76.629 du 10 Juillet 1976 relative à la protection de la nature 11 AVENUE DE DIANE - 94340 JOINVILLE-LE-PONT - www.asep-joinville.fr - @mail : contact@asep-joinville.fr



Site de l'Horloge Projet immobilier possible en 2025 ?



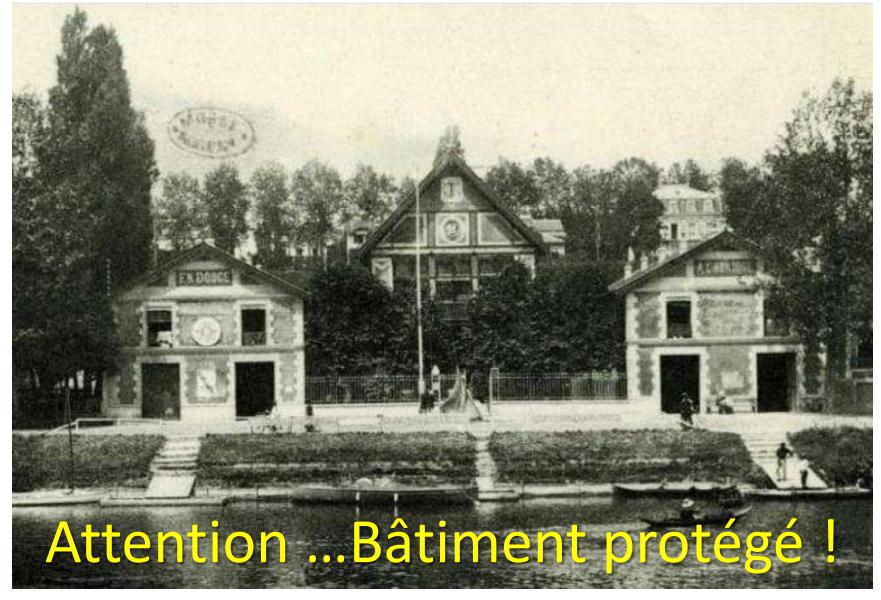


Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 - Agréée au titre des articles L 121-8 et L 160-1 du Code de l'Urbanisme et de l'article 40 de la loi 76.629 du 10 Juillet 1976 relative à la protection de la nature 11 AVENUE DE DIANE – 94340 JOINVILLE-LE-PONT - www.asep-joinville.fr



Projet à surveiller...

L'Horloge





Projet « ARTEMISIA »

Rue Nouvelle



Artemisia est un projet collaboratif innovant. Il regroupera un ensemble d'équipements tournés vers les solidarités





ARTEMISIA







Arbres remarquables Indispensable de les protéger ...







Frelons asiatiques

Bon à savoir ...



Le territoire T10 prend en charge leur destruction (tel : 0800 00 66 94)



Projet Gallieni Requalification...

ASEP présente à toutes les réunions de concertation





Extrait Document Mairie

Gallieni

UN PATRIMOINE PROTÉGÉ

Reconnaissance de la diversité architecturale comme une qualité patrimoniale, programmatique...



Patrimoine protégé au Plan Local d'Urbanisme (PLU)













66 - 78 avenue Galliéni

8 Place de Verdun 12 ter P

12 ter Place de Verdun

Partie 2: Les grandes orientations programmatiques issues de la concertation

Réunion publique/Joinville-le-Pont 03.06.2021

24

EXTRAITS DOCUMENTS MAIRIE REUNION PUBLIQUE DU 03 JUIN 2021

Gallieni

Les grandes orientations urbaines



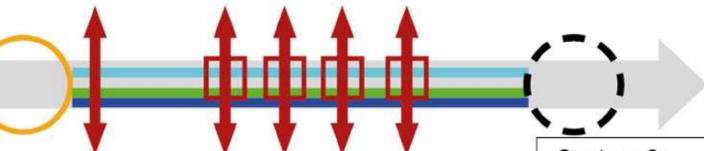
Secteur 1:

La place de Verdun Une « entrée » qualitative et paysagère

Secteur 2:

L'avenue Gallieni, de la route au boulevard urbain

- des liaisons douces inter quartier sécurisées
- une avenue commerciale et paysagère



Une contre allée requalifiée et apaisée

Secteur 3:

La fourchette

Une nouvelle entrée urbaine, attractive et apaisée

EXTRAITS DOCUMENTS MAIRIE REUNION PUBLIQUE DU 03 JUIN 2021

Gallieni

Secteur 1 : La Place de Verdun

ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES ISSUES DES ECHANGES CITOYENS



Une place dynamique

- Des espaces pour accueillir des évènements éphémères (restauration, musique, expo, manège...)
- Des espaces pour espaces de services (kiosque(s), boîte à lire...)
- Maintien des espaces de jeux pour enfants

Une place patrimoniale

- Mise en valeur et préservation des éléments architecturaux de la place
- Valorisation de l'histoire du cinéma (îlot Pathé)
- · Création de parcours pédestres de découverte des quartiers bordant l'avenue

Un pôle modal confortable et accessible

- Abri bus avec bancs
- Mise en place de mobilier connecté
- Mise en place de petit édicule avec protection aux intempéries
- Meilleure intégration de la station Vélib et raccordement aux pistes cyclables du pont
- · Regroupement des arrêts bus en un point
- Mise en place d'un kiosque de services
- Prolongation et raccordement des pistes cyclables sur les 2 trottoirs du pont
- Mise en place de mobilier d'appuis vélos (en + de la station vélib existante)

EXTRAITS DOCUMENTS MAIRIE REUNION PUBLIQUE DU 03 JUIN 2021

Gallieni

Secteur 1 : La Place de Verdun

ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES ISSUES DES ECHANGES CITOYENS





Une place sécurisée

- Création de traversées piétonnes sécurisées
- Réduction des largeurs de chaussées à traverser
- Transfert de l'arrêt de bus n°101 (voie nord) sur celui de l'avenue
- Simplifier les contraintes routières (Tournez à Gauche, temps de feux, croisement...)

Une place attentive aux usages

Implantation de toilettes publiques automatiques

Une place nature

- Préserver tous les arbres.
- Créer des barrières végétales
- Désimperméabiliser les sols de façon adaptée aux usages
- Créer un îlot de fraicheur
- Intégrer la présence de l'eau (par exemple avec une fontaine)
- Mieux intégrer la place dans le flux de circulation qui l'entoure (voirie)

Une place historique

- Valoriser la mémoire des bords de Marne
- Mettre en valeur la mémoire des pierres de l'ancien pont

EXTRAITS DOCUMENTS MAIRIE REUNION PUBLIQUE DU 03 JUIN 2021

Gallieni

Secteur 2 : L'avenue Gallieni

ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES ISSUES DES ECHANGES CITOYENS





Une avenue commerciale et dynamique

- Variété des commerces
- Réduction des locaux banques et agences immobilières
- Des espaces pour accueillir des food trucks
- Des micros espaces de services (kiosques, boîtes à lire...)
- Préserver le marché linéaire avec une meilleure circulation piétonne
- Améliorer l'organisation des étals pour meilleure accessibilité des commerces sédentaires
- Du stationnement minute de proximité
- Des commerces jusqu'à la fourchette incluse
- Des appuis vélos à proximité et sur les 2 rives
- Des enseignes attractives et de qualité, diversifiées (boutique éphémère, ...)

Un urbanisme contrôlé

- Une architecture variée et environnementale
- Une architecture qui tient compte du soleil et des ombres portées
- Des hauteurs contrôlées (R+4,ou R+3+combles ou attique) articulées avec l'existant, ponctuellement au-delà de R+4 pour éviter les pignons aveugles
- Des rez-de-chaussée dédiés à des activités commerciales
- Des épannelages variés pour éviter une monotonie urbaine
- · Créer des espaces publics de « respiration »
- Créer des porosités avec des vues vers les cœurs d'îlots (valorisation des venelles privées)

EXTRAITS DOCUMENTS MAIRIE REUNION PUBLIQUE DU 03 JUIN 2021

Gallieni

Secteur 2 : L'avenue Gallieni

ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES ISSUES DES ECHANGES CITOYENS



- Un parcours cyclable confortable et dans les 2 sens
- Un stationnement réorganisé sur la contre-allée
- Un parcours cyclable adapté les jours de marché
- Améliorer le stationnement les jours de marché
- Installer des revêtements acoustiques sur l'avenue pour diminuer le bruit des véhicules

Une avenue sécurisée

- Créer une nouvelle traversée dans l'axe allée Raymond Nègre / Mac do
- Réduire les largeurs de traversées et faire ralentir les véhicules
- Décaler l'accès à la contre-allée, pour apaiser la liaison avec l'allée Raymond Nègre

Une avenue confortable et équipée

- Proposer des sols lisses et sans obstacles
- Offrir des espaces publics confortables au droit des équipements

Un axe paysager

- Créer ou conserver des alignements d'arbres de haute tige
- Désimperméabiliser les sols selon les usages et planter les pieds d'arbres
- Apporter de l'ombre sur la rive nord (exposée sud)
- · Créer un lien vert entre bois de Vincennes et parc du Tremblay (y compris sur le pont)

Une avenue éclairée

- Créer un paysage nocturne sécurisé et confortable
- Renforcer l'éclairage sur les traversées et recoins





N'hésitez pas à nous demander le dernier Bulletin de l'ASEP (Septembre 2023)



Réf : MR/01/09/23

BULLETIN Nº 76 - Septembre 2023

Le mot du Président: après plus de 2 amées de pandémie qui a eu notamment pour conséquence l'arrêt de la distribution de no bulletim, mais pas l'arrêt de nos activités de surveillance concennant not deux quartiers, nous vous présentons une litte des sujets qui seront développés dans notre prochain bulletin distribute mous vous présentons une litte des sujets qui seront développés dans notre prochain bulletin distribute un partier de la destrac Cale vous donners une side de travail accoupli et de cellui qui nous attend pour les mois et amées à vonts, avec une équipe renouvelée et entièrement bénévols. Si vous n'étes pas encore adhérent (e), voer soutient cerati apprésie la

Rappel des objectifs de notre association :

L'ASEP, créée en 1975, est une association complètement apolitique, qui a pour but, dans le quartier de POLANGIS et dans celui du QUAI DE LA MARNE à JOINVILLE-LE-PONT

- La préservation du caractère résidentiel :
- La conservation de la vocation d'habitations basses avec jardin ;
- La protection des espaces verts ;
- La sauvegarde contre toute dérogation et extension de droit d'origine privée ou collective ; Ainsi que le développement harmonieux de la qualité de la vie.
- Et d'ester en justice devant toutes juridictions, tant judiciaires qu'administratives, pour assurer le respect du à l'objet social de l'association, et pour assurer le respect des diverses réglementations régissant nos deux quartiers, réglementations tant nationales que régionales, départementales ou

Les sujets d'actualité qui nous préoccupent actuellement, en dehors de la vérification continue des permis de construire, sont les suivants :

<u>Plan Local d'Urbanisme Intercommunal</u>: il devrait être validé en fin d'année et remplacera le PLU actuel. L'ASEP a participé à la concertation diligentée par le Territoire Paris Est Marne et Bois, et a fait part de ses remarques sur le registre du Commissaire-enquêteur. L'Etat veut imposer une suidensification de la petite couronne de Paris et le combat sera rude ...

<u>Fermeture de l'ANAS</u>: cet établissement bien comnu sur le plan historique et pour la qualité de son restaurant, a fermé subitement fin <u>huillet</u>. Il est en vente. L'ASEP sera particulièrement vigilante afin que ces bătiments protégés dans le PLU ne soient pas dénaturés.

<u>Proiet Franco-Suisse sur la PMI</u>: un projet immobilier est en cours. Des réunions ont eu lieu avec les riverains, L'ASEP ayant participé à la dernière d'entre elles. <u>L'ASEP</u> attend qu'un permis de construire soit déposé et accordé afin de pouvoir l'examient.

<u>Projet immobilier sur le site du Théâtre Durek</u>: l'ASEP a examiné le permis de construire qui, sur plan strictement réglementaire, semble légal. Nous rappelons que la disparition du C.O.S. (coefficient d'occupation des sols), favorise malheureusement de telles <u>surdensifications</u>.

> SIEGE il 1 AVENUE DE DIANE — 94340 JOINVILLE-LE-PONT Association neeige par la loi du 1º juillet 1901 et le discret du 16 août 1901 Agriese mi tire des articles L 1218 et 1.160-1 du Code de l'Urbanisme et de L'article 40 de la loi 76.629 du 10 Juillet 1976 rebairse à la protection de la mature Site web ASTD_www.usep.jomville fr /email : contant/dissep-jomville fr

<u>Publicités sauvages</u>: l'ASEP a signalé en Mairie plusieurs cas de panneaux illégaux en façades de pavillons, ou sur des clôtures, afin de les faire retirer.

Réglementation sur le canal de Polangia: l'ASEP a demandé à la Mairie de rappeler aux riverains les bonnes pratiques, notamment l'interdiction du bétonnage des berges.

<u>Autoroute A4/A86</u>: nous continuons notre combat commencé il y a plus de 40 ans pour obtenir de vrais écrans anti-bruit. Les panneaux en verre sont tagués et tombent dans la Marne et sur la voirie ...

Projet de forêt urbaine: nous avons été consultés par la municipalité sur ce projet qui doit être réalisé sur les délaissés de l'autoroute à <u>Polangis</u> et avons obtenu la suppression d'une cage à drones qui aurait apporté de grandes nuisances aux riverains.

Devenir du site du « Petit Robinson » : le Territoire T10 a acheté la parcelle pour en faire un projet encore très flou, devant intégrer le Musée de Nogent. Pas de concret prévu avant 2025 au mieux ...

<u>Devenir du site de L'Horloge</u>: une société a racheté le site protégé dans le PLU à la Ville, pour un projet de résidence hôtelière qui ne devrait pas voir le jour, au mieux, avant 2025. L'ASEP reste très vizilante sur la protection de cet ensemble architectural et historious exceptionnel.

<u>Proiet « ARTEMISIA » Rue Nouvelle</u>: l'ASEP avait été consultée. Le permis est légal et l'opération va redynamiser ce quartier défiguré par le passage de l'autoroute A4. A noter que nous avions participé à toute les réminions du Comité de Ploltage pour la rénovation du Quai de la Marne.

<u>Classement des arbres remarquables</u>: une liste établie par l'ASEP il y a fort longtemps a été remise, à sa demande, au service urbanisme de la Ville, afin qu'un certain nombre d'arbres soient protégés dans le PLU intercommunal. A noter que toutes nos demandes de protection des arbres de la commune avaient été rejetées par les différentes municipalités. Mais les temps ont changé ...

<u>Problème des frelons asiatiques</u>: bon à savoir, le Territoire T10 prend à sa charge la destruction des nids. Appeler le 0 800 00 66 94 (numéro vert). Plusieurs cas ont été signalés sur nos quartiers.

<u>Projets sur l'Avenue Gallieni</u>: l'ASEP a participé à toutes les réunions de concertation sur la «requalification» de cette artère menée conjointement par la Ville et le T10. Nous ne pouvons intervenir pour le coté Palissy, mais resterons très vigilants pour le côté <u>Rolangie</u>.

UNISSEZ-YOUS EN ADHERANT A L'AS EP. ET FAITES CONNAITRE NOTRE ACTION QUI EST VOTRE. WWW.ASEP-JOINVILLE FR Mme, Mile, Mr Prénom Profession (facultatif) Adresse

Désire adhérer, ré-adhérer à l'ASEP. Ci-joint, en règlement de ma cotisation un chèque bancaire ou CCP au nom de l'ASEP. La cotisation pour l'année 2013-2014 est fixée à 10 € pour une personne seule, et à 20 € pour une couple et plus pour les bienfaiteurs, à adresser au siège de l'association (11 avenue de Diane) à l'attention de Madame la Trésorière de l'ASEP.



UNISSEZ-VOUS EN ADHERANT A L'A.S.E.P!

www.ASEP-JOINVILLE.FR